



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Parc Naturel Urbain du Marsan : les Neuf Fontaines recherchent leur nouvel exploitant



*Afin de redynamiser les Neuf Fontaines à Bostens, l'un des 5 sites emblématiques du Parc Naturel Urbain du Marsan (PNU), Mont de Marsan Agglo lance dès aujourd'hui un appel à candidatures pour l'exploitation de ce domaine, comprenant une partie agricole et une partie touristique.*

Ancienne exploitation agricole de 20 hectares, les Neuf Fontaines rassemblent une grande diversité de paysages, de milieux naturels et d'espèces. Le domaine est composé d'une partie bâtie, comprenant une maison d'habitation, une grange de 177 m<sup>2</sup> actuellement exploitée en chèvrerie (avec salle de traite et laboratoire), deux meublés de tourisme classés 3 étoiles et un dortoir pour les pèlerins, ainsi que d'une partie naturelle, comprenant des étangs et plus de 11 hectares de pelouses et prairies.

Mont de Marsan Agglo souhaite redynamiser le site, exploité jusqu'à présent par de multiples intervenants, en améliorant les synergies entre la partie exploitation agricole et la partie touristique.

La gestion de l'intégralité du site, hormis le dortoir des pèlerins, sera désormais confiée à un exploitant unique qui aura pour mission de : gérer l'activité agricole de son choix (sauf maraîchage, compte tenu de la qualité des terres) ; gérer les meublés de tourisme classés 3 étoiles ; accueillir les visiteurs et leur proposer des activités ; entretenir le site. En contrepartie, il conservera la recette de location des gîtes et des activités organisées.

Dans un souci écologique, le futur exploitant devra entretenir les parcelles par un mode de gestion douce, comme c'est le cas aujourd'hui (pâturage). Les chemins d'accès aux étangs et de promenade sont quant à eux entretenus par l'Agglomération.

**Plus d'informations et actes de candidature auprès de la Direction des Affaires juridiques [jusqu'au 17 mars](mailto:servicejuridique@montdemarsan-agglo.fr) :**  
[servicejuridique@montdemarsan-agglo.fr](mailto:servicejuridique@montdemarsan-agglo.fr)

Fortement engagée pour la mise en valeur de l'environnement et la protection du cadre de vie, Mont de Marsan Agglo a fait de la préservation du patrimoine naturel, architectural et historique une de ses priorités. C'est dans cet esprit qu'est né le Parc Naturel Urbain du Marsan.

Contact presse :

Julie Font : [julie.font@montdemarsan-agglo.fr](mailto:julie.font@montdemarsan-agglo.fr) / 05 58 51 85 92